

# Le

Mensuel  
d'informations  
locales  
et municipales  
de Domont

# Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : [www.domont.fr](http://www.domont.fr) et sur la page : Ville de Domont

N° 256 - janvier 2020

## SOMMAIRE

### > Actualités

Le CCAS :  
des missions à  
dimension humaine



Page 5

### > Économie

Des artisans d'art  
dans le Haut-Domont



Page 6

### > Retour sur

Le Noël des seniors



Page 11



TEMPS FORTS

### > Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 février Fête du livre

L'Association pour le Développement de la Lecture vous donne rendez-vous à sa 24<sup>e</sup> Fête du livre. Au programme de ce week-end culturel, des découvertes, des échanges et des dédicaces destinés à tous les passionnés de livres. Un rendez-vous à la page !

Salle des Fêtes - de 10h à 18h - Entrée libre  
Renseignements : [adl.domont@gmail.com](mailto:adl.domont@gmail.com)



### > Dimanche 2 février

### Salon du jouet de collection et de la BD

Pour sa 15<sup>e</sup> édition, le Salon du jouet de collection et de la Bande dessinée fera encore le bonheur des amateurs de jouets anciens et des passionnés du 9<sup>e</sup> art. Organisé par le Comité des Fêtes, ce rendez-vous incontournable satisfera tous les curieux.

Gymnase Charles de Gaulle - de 7h à 16h  
Entrée gratuite

Renseignements : 01 39 35 84 27 ou 06 76 77 02 66





## Cérémonie des vœux 2020 Bonne année à tous !

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée le 10 janvier au gymnase du lycée en présence de très nombreux Domontois. La soirée a permis à chacun de passer un moment convivial pour célébrer la nouvelle année.

Habitants, acteurs de la vie locale, élus... Vous étiez cette année encore très nombreux à participer à l'incontournable cérémonie des vœux, premier grand rendez-vous de l'année. Un moment qui, comme le veut la tradition, était ouvert à tous. Une nouvelle fois, la Ville avait convié les commerçants locaux qui

ont pu présenter leurs produits et services. Une dizaine de buffets autour de spécialités différentes ont ainsi permis au public de découvrir le savoir-faire des professionnels de la commune. Toujours fidèles à l'événement, les élèves du lycée hôtelier Auguste Escoffier d'Éagny-sur-Oise ont une nouvelle fois assuré le service.



Accompagné de l'ensemble des élus du Conseil municipal, du Conseil Municipal des Jeunes Domontois, ainsi que du sous-préfet de Sarcelles Denis Dobo-Schoenberg, le Maire Frédéric Bourdin a tenu à remercier l'ensemble des acteurs présents au quotidien à Domont : élus, commerçants et artisans, bénévoles des associations sportives et culturelles de la commune, membres des forces de l'ordre, sapeurs-pompiers...

L'occasion également pour l'édile de revenir sur les dossiers qui ont marqué 2019.

Une cérémonie qui a également permis de saluer l'efficacité des services de la commune et des entreprises pour leur dynamisme. Côté animations, le Maire s'est félicité du succès des événements organisés tout au long de l'année, à l'ins-

## UNE ANNÉE 2019 RICHE

tar de la Foire d'automne, du Marché de Noël, du Festival du cirque, ainsi que beaucoup d'autres.

Les jeunes ont eux aussi largement été mis à l'honneur, notamment pour leur investissement dans le cadre des cérémonies commémoratives, pour leur réussite scolaire avec 3 médaillés dans le cadre du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » ou encore pour leurs talents avec un court-métrage sur les dangers des réseaux sociaux réalisé par des jeunes du SMJ.

## Le cadre de vie domontois de nouveau récompensé

Suite au passage du jury du concours régional des « Villes et Villages Fleuris » en juillet 2019, Domont a conservé ses 3 fleurs. Une distinction qui vient récompenser le travail des services de la commune en faveur du cadre de vie.

Domont fait partie des 18 communes possédant le label 3 fleurs dans le département. Organisé par le Comité Régional du Tourisme Paris-Île-de-France, le concours récompense les villes pour leur démarche globale de valorisation des lieux de vie. Il évalue les actions en matière de fleurissement, mais également la cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la ville, les actions complémentaires favorisant la qualité des espaces publics (mobiliers, voirie, façades, enseignes...), la propreté des rues ou encore les actions d'animation et de promotion de la démarche de chaque commune auprès de sa population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.

### Des actions en faveur du cadre de vie

Le jury passe tous les 3 ans dans les communes candidates afin d'évaluer leurs actions sur la base d'une grille très précise. Depuis la dernière visite en 2016, la municipalité n'a pas ménagé ses efforts, sous l'impulsion de Régis Ponchard, Conseiller municipal délégué au Fleurissement.

Parmi les actions initiées par les services techniques ces trois dernières années, un inventaire complet de la faune et de la flore du parc des Coquelicots et du parc de la Mairie a été établi. La rue de l'Indépendance a pour sa part vu l'arrivée de nouveaux arbres d'alignement, alors que le jardin du souvenir du cimetière a été réaménagé. Autres dossiers marquants, la création d'un terrain multisports au parc des Coquelicots, celles d'aires de jeux dans les écoles et à la Maison de la Petite Enfance, ainsi que l'agrandissement d'une aire de jeux au parc des Coquelicots. Par ailleurs, en 2017, Domont a obtenu le 1<sup>er</sup> prix départemental de l'arbre. En parallèle de ces nouvelles actions, les services de la Ville ont continué d'entretenir l'ensemble du patrimoine dans le cadre d'un engagement placé sous le sceau du développement durable.

Application d'une politique zéro phyto, gestion différenciée des espaces verts, usage de produits bios, acquisition de matériel électrique, sensibilisation des plus jeunes, organisation d'un concours annuel autour du fleurissement... Autant de mesures qui ont une nouvelle fois contribué à convaincre le jury.



Domont a obtenu sa première fleur en 2006, sa deuxième en 2008 et sa troisième en 2016. Cette dernière a été confirmée par le jury en juillet 2019.



### CHIFFRES CLÉS

- 27 ha** d'espaces verts
- 2 000** arbres d'alignement
- 700 m<sup>2</sup>** de massifs fleuris renouvelés deux fois par an
- 40 000** plantes annuelles et bisannuelles par an
- 14 000** bulbes par an
- 73 000** bulbes naturalisés

### Le service Cadre de vie c'est :

- 435 000 €** de budget de fonctionnement (hors frais de personnel)
- 191 200 €** de budget d'investissement
- 6** jardiniers
- 3** agents de propreté
- 4** agents d'exploitation d'équipements sportifs
- 2** encadrants

## Décor de Noël dégradés... vraiment bête !

Pingouins disparus ou déplacés, rennes endommagés, sapins arrachés et jetés chez un riverain... Les « aventures » des décors animaliers disposés sur les ronds-points de la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année ont largement alimenté publications et commentaires sur les réseaux sociaux, sur un ton plutôt amusé. Difficile cependant de cerner les motivations des auteurs de ces dégradations d'un goût douteux, humour potache ou malveillance ?

Mais dans les services de la mairie, on a plutôt ri jaune. Chaque année, les ser-

vices s'efforcent en effet de créer une ambiance festive dans tous les quartiers de la ville avec de belles illuminations et des animations visuelles sur les espaces publics, principalement destinées aux enfants. « Ces dégradations, regrette-t-on en mairie, ont vraiment gâché le travail des agents et détruit des objets relativement coûteux payés par la commune, ce qui n'est pas de nature à prêter à rire. »

Faut-il pour autant abandonner l'idée l'année prochaine pour ne pas tenter une nouvelle fois les plaisantins ? « Hors de question » précisent unanimes les services techniques et les élus.

« Nos ronds-points seront animés pour les fêtes de fin d'année 2020, pas question de céder et renoncer à donner un air de fête à la ville ». Mais les mêmes services préviennent : si nous attrapons les auteurs de ces plaisanteries puériles et dégradations avérées, ils se feront tirer l'oreille aussi sûrement que celle du malheureux orignal et paieront les dégâts jusqu'au dernier euro. À bon entendeur...



## Sigidurs : Adoptez le bon tri

Un déchet à jeter ? Vous hésitez entre le bac à couvercle jaune, le bac à couvercle gris ou encore avec le bac à couvercle vert ? Voici un rappel pour ne plus vous tromper de poubelle ! Le nouveau calendrier a été distribué dans vos boîtes aux lettres au mois de décembre, il est également disponible sur le site : [www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr)

Renseignements :

**0 800 735 736** Service & appel gratuits



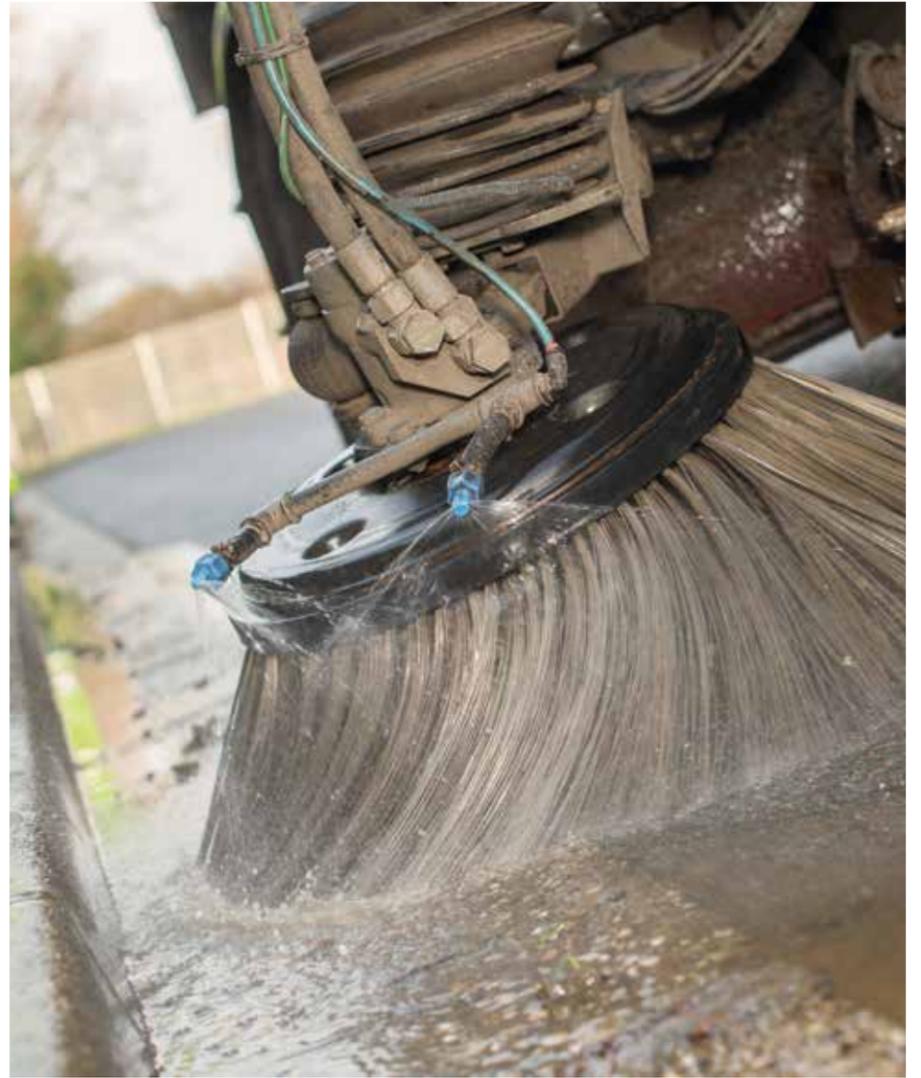
ordures ménagères	emballages & papiers	bac déchets végétaux
<b>SACS POUBELLES</b>  <b>OBJETS - VAISSELLE</b>  <b>RESTES ALIMENTAIRES</b>  <b>JETEZ VOS ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC</b> 	<b>EN CARTON</b>  <b>EN MÉTAL</b>  <b>TOUS LES PAPIERS</b>  <b>EN PLASTIQUE</b>  <b>VIDE &amp; EN VRAC</b> 	<b>HERBE COUPÉE, FEUILLES, FLEURS</b>  <b>BRANCHES</b>  <b>FAGOT</b>  <b>VOLUME MAX. 1,50 M X 50 CM</b> <b>DIAMÈTRE MAX. 10 CM</b> <b>FICILES AVEC DES LIENS NATURELS</b>  <b>ADÉPOSER</b>  <b>ou</b> <b>ancien bac en bon état avec l'autocollant « déchets végétaux » collé sur la face avant.</b>

## La Communauté d'Agglomération vote ses nouvelles compétences

À Domont, la réorganisation des compétences de l'intercommunalité va se traduire par une reprise du balayage des voiries qui avait été délégué à la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France il y a une quinzaine d'années.

La disposition ne devrait pas changer grand-chose au quotidien des Domontois: depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, c'est la commune qui gère directement le balayage des rues, des trottoirs et des espaces publics jusqu'alors pris en charge par la Communauté d'Agglomération. Concrètement, la prestation déléguée à un prestataire privé dans le cadre d'un marché public, sera directement financée par la Ville qui récupérera, en contrepartie, un complément de dotation intercommunal couvrant l'intégralité des frais. Aucune conséquence sur l'équilibre financier de la ville donc. Domont pourra ensuite, au terme du marché en vigueur, relancer un appel d'offres en définissant ses besoins de manière totalement autonome. Pour l'heure, le rythme de balayage reste le même, avec des axes principaux nettoyés quatre fois par mois, des axes secondaires deux fois par mois et les plus

petits axes une fois par mois. Cette décision s'inscrit dans le droit fil de la fusion des Communautés de Communes de la Vallée de Montmorency et de l'Ouest de la Plaine de France qui était entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, en application de la Loi sur la Nouvelle Organisation des Territoires (Loi NOTRe), donnant naissance à la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée. Comme toutes les intercommunalités concernées, Plaine Vallée avait disposé d'un calendrier de quatre ans pour fixer définitivement ses compétences et harmoniser les choix antérieurs des communautés de communes. Domont s'est dotée en complément, pour plus d'efficacité, d'une équipe municipale en régie chargée de la gestion des corbeilles de rues, de l'enlèvement des dépôts sauvages en réponse à des besoins grandissants.



### COMPÉTENCES INTERCOMMUNALES, CE QUI CHANGE

Cette décision relative au balayage des voies a été l'occasion d'un toilettage des compétences de la Communauté d'Agglomération.

- La compétence obligatoire d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage a été élargie aux terrains familiaux locatifs (jardins familiaux notamment).

- La compétence « eau » devient une compétence obligatoire.
- La compétence assainissement reste une compétence obligatoire, mais cette mission a été limitée à la collecte des eaux usées.
- La gestion des eaux pluviales devient une nouvelle compétence obligatoire.

### FRANÇOIS VUILLEMET & CLAUDE CLÉMENT RÉCOMPENSÉS POUR LEUR ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Très impliqués dans la vie associative domontoise, François Vuillemet et Claude Clément ont été désignés pour recevoir la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif. Une récompense qui vient couronner plusieurs années d'implication bénévole.

#### FRANÇOIS VUILLEMET



Lauréat de la médaille de Bronze, François Vuillemet a été distingué le 2 décembre dernier lors d'une cérémonie organisée en préfecture de Paris.

Ce retraité, ancien agent du service des Fêtes et Cérémonies de la mairie de Domont, revendique un beau parcours associatif, notamment dans le domaine sportif. Il a ainsi

enseigné l'aïkido, discipline dont il est ceinture noire, à Ermont et au Plessis-Bouchard.

En 1998, il a également fait partie du comité d'organisation de la Coupe du Monde de Karaté à Goussainville. Très actif, il œuvre aujourd'hui au sein de l'association du Clos Saint-Fiacre à Saint-Prix, mais également de l'association domontoise Les Jardins d'Alain. Récemment, ce passionné d'histoire a lancé une association de découverte de Paris et du Val-d'Oise.

Il est par ailleurs à l'origine de la création de l'un des premiers sites internet de la région, sur lequel il postait à l'époque des cartes postales anciennes.

#### CLAUDE CLÉMENT



Claude Clément, 72 ans, a reçu également la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif lors d'une prochaine cérémonie. Une belle récompense pour

ce Domontois, dans le bénévolat depuis ses 18 ans.

Cet ancien fleuriste de profession a largement œuvré, notamment comme responsable du secteur nord Région Parisienne du Groupement français des Jeunes de l'Agriculture, comme responsable du centre des jeunes fleuristes ou encore au sein de la Chambre

Syndicale des fleuristes d'Île-de-France.

Il a ensuite rejoint CAP Domont en 2006, au moment de sa retraite. Alors fasciné par la foire d'Automne de Domont, dont il souhaitait rejoindre l'organisation, il est finalement tombé amoureux du cirque et à découvert une véritable famille de bénévoles avec qui il a tissé de solides liens d'amitié.

Parmi eux, Jean-Marie Etienne, président de CAP Domont, est élogieux. « C'est une personne rare sur laquelle on peut compter », assure-t-il.

Claude Clément est aujourd'hui un pilier de CAP Domont, et de l'organisation du Festival International du Cirque du Val-d'Oise.

Un engagement qu'il aimerait désormais transmettre à plus de jeunes au sein de l'association.

### Le conseil sécurité...

#### LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE (CO)

**MAUX DE TÊTE, FATIGUE, NAUSÉES... ATTENTION, IL S'AGIT PEUT-ÊTRE DES PREMIERS SIGNES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE. INVISIBLE, INODORE ET NON IRRITANT, LE MONOXYDE DE CARBONE AGIT COMME UN GAZ ASPHYXIANT.**



Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France. Le ministère des Solidarités et de la Santé fait le point sur les risques d'intoxication.

Des appareils de chauffage mal entretenus et une mauvaise aération des locaux peuvent provoquer ce type d'intoxication. La présence de ce gaz résulte en effet d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé (gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, propane, essence ou pétrole...) pour la production de chaleur ou de lumière.

Afin de limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, il est nécessaire d'adopter les bons gestes :

- faire vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié dans votre résidence principale, et secondaire le cas échéant ;
- aérer les locaux au moins 10 minutes par jour ;
- maintenir vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air ;
- respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant ; ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer ou cuisiner en intérieur des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, barbecue...).

En cas de suspicion d'intoxication :

- aérer immédiatement ;
- arrêter si possible les appareils à combustion ;
- évacuer les lieux sans attendre ;
- appeler les secours en composant le 15 (Samu), le 18 (pompiers), le 112 (numéro d'urgence européen) ou encore le 114 (pour les personnes malentendantes).

La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement, dès les premiers symptômes, et peut nécessiter une hospitalisation.

Renseignements : [www.iledefrance.ars.sante.fr](http://www.iledefrance.ars.sante.fr)

## Le CCAS : des missions à dimension humaine

**Vous avez besoin de faire une demande de logement, de constituer un dossier administratif, d'être conseillé dans un litige, de solliciter une aide d'urgence ? Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est là pour vous écouter, vous accompagner et vous orienter. En relation étroite avec les institutions publiques et privées, le CCAS a pour mission d'aider les personnes les plus fragiles ou en difficulté. Depuis cet été, ses services ont été renforcés par le Point d'Accès au Droit qui a pris ses quartiers au sein des locaux.**

Présidé par le maire, le CCAS anime une action générale d'information, de prévention et d'aide sociale, en partenariat avec les assistantes sociales du secteur. Composé de 4 agents administratifs toujours à l'écoute, sous la vice-présidence de Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée à l'Action Sociale, cet établissement public communal assure les prestations légales et sociales de ceux qui en ont besoin. Le CCAS concourt à lutter contre les exclusions, aider, soutenir et accompagner l'ensemble des personnes en situation de fragilité, de handicap, de précarité notamment financière ou en recherche de renseignements relatifs à une démarche administrative. Comme l'explique Valérie Pamart, directrice du service, « *Les premières missions sont l'écoute, l'orientation et l'aide.* » Alors quels services offrent le CCAS de Domont ?

### Le logement

Tout d'abord, le CCAS traite les demandes de logement social. Actuellement, 520 demandes sont en attente sur Domont. Le centre participe à la prévention des impayés de loyer en liaison avec les bailleurs et l'antenne sociale du Conseil Départemental implantée sur la commune. Qui plus est, le CCAS anime trois fois par an un groupe de gestion urbaine de proximité

pour évaluer avec les bailleurs et les services concernés les problématiques rencontrées dans les résidences sociales.

### Les aides sociales légales

L'équipe du CCAS peut vous aider dans vos démarches administratives, notamment pour constituer les dossiers d'aide légale (RSA, APA...), d'allocation spéciale handicap et de CSS (Complémentaire Santé Solidaire). Elle traite aussi les demandes de domiciliation, en permettant aux personnes sans domicile fixe de déclarer une adresse postale officielle indispensable pour toute démarche administrative. Le CCAS devient alors leur boîte aux lettres.

### Les secours d'urgence

Le CCAS traite les demandes d'aide d'urgence. Accordée lorsque les ressources du foyer sont insuffisantes, cette aide permet de couvrir les besoins de subsistance, de répondre à une situation d'urgence, de faire face à des situations de rupture. Les demandes sont étudiées de manière anonyme par une commission permanente après évaluation des assistantes sociales. De plus, en partenariat avec La Croix-Rouge, le CCAS reçoit les demandes d'accès à l'épicerie solidaire « La DOMONTOISE » (située au 45 rue de la Mairie) et supervise le plan « grand froid ». La Ville a d'ailleurs effectué des travaux



d'aménagement à la salle des Cèdres pour héberger des mères isolées et leurs enfants dans le cadre du plan « grand froid ».

### Les soutiens divers

À chaque rentrée scolaire, le CCAS accorde des bourses d'études communales. Pour 2019/2020, 58 bourses ont été attribuées pour 31 familles domontoises, soit 6 700 € d'aide. Autre mission du CCAS : réaliser les enquêtes de ressources et de logement dans le cadre des demandes de regroupement familial ou de carte de résident longue durée.

### L'accompagnement des seniors

Le CCAS est présent au quotidien pour un grand nombre de seniors. Ateliers mémoire, attribution de chèques multiservices, portage de repas à domicile, accompagnement des personnes victimes d'abus de faiblesse (en partenariat avec le SSD), plan canicule (avec la Croix-Rouge française), dossiers de demande de téléassistance, service de transport « Le Baladin »... Autant de solutions adaptées pour le bien-vieillir de nos aînés.

## LES PERMANENCES DU POINT D'ACCÈS AU DROIT

La Ville propose depuis plus de 10 ans des permanences gratuites d'avocats et d'un conciliateur de justice dans les locaux du CCAS. Ces services ont été complétés par des permanences de l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) et de l'Espace Emploi de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée. Si vous rencontrez un problème juridique ou administratif, des professionnels sont là pour vous aider.

### → AVOCATS : SANS RENDEZ-VOUS

• **Maîtres HENAULT et JOULAIN-LERICH**  
Spécialités : droit de la famille, droit des mineurs et des victimes, droit des étrangers, droit pénal.  
Deuxième lundi de chaque mois de 16h30 à 18h30

### • Maître HOUSSAIS

Spécialités : droit des affaires, contentieux civil et commercial, droit bancaire et financier, droit des sûretés.  
Troisième lundi de chaque mois de 17h à 19h

### • Maître FERREIRA-PITON

Spécialités : droit des sociétés, droit commercial, droit du travail, droit de la famille, droit immobilier, permis de conduire.  
Quatrième lundi de chaque mois de 16h30 à 18h30

### → CONCILIATEUR DE JUSTICE : SUR RENDEZ-VOUS

**Jean-Pierre GRESSIER**  
En vue de régler à l'amiable des conflits, le conciliateur peut intervenir pour des problèmes de voisinage, des différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, des différends relatifs à un contrat de travail, des litiges de consommation, des impayés, des mal-façons de travaux...  
Mail : [conciliateurdejustice@domont.fr](mailto:conciliateurdejustice@domont.fr)  
Tél : 01 39 35 55 11

### → ESPACE EMPLOI : SUR RENDEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLER EMPLOI DE LA CAPV

Accompagnement dans les démarches de recherche d'emploi, aide à la construction d'outils de communication (CV, lettre de motivation...), information sur la formation professionnelle, conseils sur un projet professionnel, ateliers collectifs Dynamic'Emploi...  
Chaque jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h



### → ADIL 95 : SUR RENDEZ-VOUS AUPRÈS DU CCAS

Que vous soyez locataire, bailleur, propriétaire, copropriétaire, candidat à l'accession à la propriété ou investisseur locatif, l'ADIL 95 vous propose gratuitement des réponses concrètes, adaptées à votre situation personnelle en matière de contrats, d'assurances, de copropriété, de difficultés, de financement, de fiscalité, de relations avec les professionnels de l'immobilier, de la qualité de l'habitat, d'urbanisme...  
Tél : 01 34 39 19 00  
Quatrième vendredi de chaque mois de 9h à 11h30

## TRAME DE VIE

Le CCAS, en partenariat avec Elisabeth Lesage, psychologue, organise des groupes de parole, pour mettre des mots sur vos maux...

**Chaque premier lundi du mois, de 17h30 à 19h.**  
Inscription au 01 34 39 19 00



CCAS - 18 rue de la Mairie  
Ouvert le lundi de 13h30 à 19h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Tél : 01 34 39 19 00

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : MODE D'EMPLOI

Pour pouvoir voter aux élections municipales prévues les 15 et 22 mars 2020, vous devez être inscrit sur les listes électorales. Cette démarche est possible jusqu'au vendredi 7 février 2020 (et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant le scrutin comme cela était le cas jusqu'aux élections de 2017, suite à la loi n° 2016-1048).

### ÊTES-VOUS DÉJÀ INSCRIT SUR UNE LISTE ÉLECTORALE ?

Vous pouvez vérifier votre situation électorale sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) en utilisant le dispositif en ligne dédié, appelé Interrogation de la Situation Électorale (ISE).

Vous indiquez le département et la commune ou le consulat dans lequel vous pensez être inscrit puis vous répondez à quelques questions en précisant votre identité et vous obtiendrez la réponse. Cette nouvelle procédure repose sur le contenu du répertoire électoral unique

(REU), tenu par l'Insee, et ouvert aux communes depuis le 3 janvier 2019.

### COMMENT FAIRE POUR VOUS INSCRIRE ?

Vous avez trois solutions :

- le service en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr) (muni de la version numérisée des pièces justificatives) ;
- un courrier adressé à la mairie ;
- sur place, en mairie.

### QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ?

- Le formulaire de demande d'inscription complété (en ligne sur le site de la ville)

- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

À noter que l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) et les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018. Si vous avez déménagé, pensez à vous réinscrire dans votre nouvelle commune.

Renseignements au service élections de la mairie au : 01 39 35 55 00



## Deux nouveaux artisans pour le Haut de Domont

**Courant décembre, Élodie Courtat, créatrice de robes de mariée et Suzie Molina, artiste verrier et vitrailliste ont installé leurs ateliers dans le Haut de Domont. Une première pierre à la redynamisation de ce quartier bientôt largement dédié aux artisans d'art.**

La rue de la Mairie retrouve des couleurs. Si vous avez l'habitude de vous balader dans le Haut de Domont, impossible de ne pas avoir été happé par les deux nouvelles vitrines fraîchement installées au 23 et au 25. Depuis début décembre, Élodie Courtat et Suzie Molina ont installé leur atelier respectif dans des locaux laissés vacants depuis plusieurs années. Jusqu'alors implantées dans la maison de la Tourelle, au sein de l'Association 3A où elles ont pu développer leur activité, les deux Domontoises ont décidé de prendre leurs quartiers dans de nouveaux ateliers.

### Davantage d'espace, de lumière et de rencontres

Un changement qui a immédiatement séduit les deux femmes, soucieuses de pouvoir continuer leurs activités à Domont. « *Cela m'apporte de l'espace et de la lumière pour travailler* », explique Élodie Courtat, qui a pu aménager une cabine d'essayage pour ses clientes. Un enthousiasme partagé par Suzie Molina, pour qui une bonne luminosité joue un rôle primordial dans la mise en valeur de ses œuvres en verre. « *Avant, je devais jongler avec la lumière* », assure la créatrice, qui bénéficie désormais d'un espace d'exposition largement baigné par le soleil. Il est aussi plus facile pour elle de recevoir ses clients et les élèves de ses ateliers d'initiation. Autre atout non négligeable qui a achevé de séduire les deux artisans, la possibilité de disposer chacune d'une vitrine visible de

jour comme de nuit par les passants. Un gain de visibilité non négligeable pour Élodie Courtat et Suzie Molina, toujours ravies de voir des curieux franchir la porte pour découvrir leur travail.

### Un quartier des artisans

Cette double installation est avant tout la première étape au projet de revitalisation du quartier, engagé depuis plusieurs années par la Ville. Pour ce faire, celle-ci avait racheté plusieurs commerces vides afin de leur offrir une remise en état en bonne et due forme. Environ 10 000 € ont ensuite été investis pour la remise aux normes de trois boutiques qui hébergeaient il y a quelques années la librairie, la « Petite Suzette » et l'antiquaire. En toile de fond de cette initiative, la volonté de regrouper les différents artisans de Domont dans le même secteur afin de créer un quartier vivant, dédié aux métiers artistiques. Il faut dire qu'avec un matelassier, un ébéniste, un tapissier, un créateur de macarons ou encore une spécialiste de la décoration, auxquels s'ajoutent désormais les deux nouvelles venues, le savoir-faire manuel n'a jamais été aussi bien représenté. Désormais, le but est de continuer à faire vivre cette nouvelle place forte de l'artisanat en la développant encore davantage. Le local situé rue Madame Veuve Cousin, à la place de l'ancienne boutique d'antiquité, est déjà prêt à recevoir lui aussi un nouveau locataire. Avis aux artisans domontois !

**Renseignements au 01 39 35 55 00**



**Élodie Courtat - Créatrice de robes de mariée**  
23 rue de la Mairie - Domont  
<https://www.elodiecourtat.fr/>

**Suzie Molina - Artisan vitrailliste**  
25 rue de la mairie - Domont  
<http://suzie-benaissa-atelier-de-vitrail.france-artisanat.fr/>

## GIL CASAMIA, UN EXPERT DU SAUMON QUI A LA PÊCHE

**Gil Casamia a installé son laboratoire destiné à la préparation du saumon bio rue de Paris. S'il opère traditionnellement sur des salons professionnels, ce passionné a fait découvrir ses talents aux Domontois à l'occasion des fêtes de fin d'année.**



Au départ informaticien, puis gérant d'une boutique bio, Gil Casamia a eu le coup de cœur pour ce poisson et est devenu le premier préparateur de saumon bio en France... Depuis trente ans déjà, ce fumeur de saumon bio élabore ses propres recettes tout droit sorties de son imagination, afin de les vendre essentiellement dans des salons ou les proposer dans le restaurant de sa fille. Toujours en s'amusant, il teste, essaie, mélange les saveurs afin de trouver la recette qui saura séduire. « *On cherche avant tout à être satisfait de notre travail* », sourit-il.

### UNE VENTE INÉDITE AUX PARTICULIERS

Présent lors du marché de Noël, il a décidé pour les fêtes de fin d'année de faire découvrir au plus grand nombre ses préparations de saumon bio. Mais qu'est-ce qu'un saumon bio ? Il s'agit d'un poisson provenant d'élevage, nourrit avec une alimentation de qualité et évoluant dans une eau spécifique. Une fois certifiés, ses saumons partent d'Écosse ou d'Irlande et arrivent deux fois par semaine dans son laboratoire pour ensuite être préparés avec soin par ce passionné. Fort de son succès, Gil Casamia prévoit déjà d'organiser d'autres ventes aux particuliers.

**Installé face au stade des Fauvettes, au 18 rue de Paris, l'atelier Halte Nature est ouvert lors des ventes occasionnelles. Le reste de l'année, des commandes sont ponctuellement ouvertes sur demande au 06 63 22 76 79.**

## DE NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES POUR LA BOUCHERIE

La boucherie Damay vient de changer de main. Depuis ce mois de janvier, Loïc Javelier accueille les clients avec son équipe. Une nouvelle aventure pour ce professionnel qui a officié 16 ans à son compte à Deuil-la-Barre, et qui dirigeait jusqu'alors une boucherie dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Parmi ses clients les plus prestigieux au fil des années, l'Élysée, Matignon, ou encore le Georges V et le Bristol. Pour satisfaire les amateurs les plus exigeants, il s'est entouré d'une équipe comprenant notamment son fils Lucas. Si vous êtes un habitué des lieux, le nouveau gérant a prévu de conserver les fournisseurs actuels et des prix similaires. « *Les prix sont corrects pour une très bonne qualité, donc nous n'avons aucune raison de changer* », explique-t-il. Les Domontois ont pu découvrir le savoir-faire de La Maison Javelier Père & Fils à l'occasion de la cérémonie des vœux.

**Boucherie Javelier**  
92 avenue Jean Jaurès  
Tél : 01 39 91 06 23



## PROFESSIONNELLE DE SANTÉ

Fabienne Brunaux, orthophoniste, a ouvert son cabinet depuis le 6 janvier au 57 avenue Jean Jaurès.

**Renseignements : 06 83 85 54 81**

## La fête avant les fêtes pour les enfants

**Avant de célébrer Noël en famille, les enfants de la crèche familiale, du multi-accueil, ainsi que des écoles maternelles et élémentaires de la ville ont pu profiter tout au long du mois de décembre d'animations. Et cette année encore, le Père Noël avait fait le déplacement !**

**L**as-tu vu, ce petit bonhomme au chapeau pointu ? C'est avec un enthousiasme certain des enfants que le Père Noël a rendu visite aux quelque 600 élèves des écoles maternelles Louis Pasteur, Jean Moulin, Jean Piaget et Anne Frank le 19 décembre dernier. Une tournée à traîneau dans les établissements qui lui a permis d'aller à la rencontre de l'ensemble des petits domontois et de leurs encadrants, enseignants et ATSEM. Comme le veut la tradition, les écoliers ont accueilli la star du jour avec des chants, des danses et des dessins. Chacun a ensuite reçu un petit cadeau offert par la municipalité, avant de retourner en classe, pour une nouvelle surprise. Les lutins avaient en effet cette année encore laissé sous les sapins des paquets comprenant des livres sélectionnés par le service scolaire.

### LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES AU CINÉMA

Comme chaque année, la municipalité a offert une séance de cinéma aux élèves des écoles élémentaires de la commune. Au programme, *La Reine des Neiges 2* pour les CP, CE1 et CE2 et le dernier film *Jumanji*, projeté pour les CM1 et CM2 au cinéma de Domont. Avant de quitter les lieux, les 1143 enfants présents tout au long des différentes séances ont pu repartir avec un petit sac comprenant des friandises et une clémentine. Le tout distribué par Françoise Muller, Maire-Adjoint déléguée à l'Enfance, accompagnée de plusieurs élus de la commune.

### LES TOUT-PETITS FONT LA FÊTE

Du côté des enfants du multi-accueil et de la crèche familiale, le rendez-vous avait cette année encore été donné à la Salle des Fêtes. Les 11 et 12 décembre, les familles ont ainsi profité de deux moments festifs. Au programme, des diaporamas, un grand goûter et bien entendu la traditionnelle distribution de cadeaux aux bambins par le Père Noël. L'occasion également pour eux de se dépenser sur la piste de danse et de chanter aux côtés des assistantes maternelles.



### BRAVO AUX DIPLÔMÉS !

Le 13 décembre, le Service Municipal Jeunesse de la Ville organisait sa traditionnelle soirée des Lauréats, récompensant ses diplômés de l'année 2019. Organisée au cinéma de Domont, elle a cette année réuni 147 jeunes pour une projection du film *Jumanji*. Avant leur séance, tous ont reçu un petit cadeau ainsi que du popcorn distribués par Françoise Muller, Maire-Adjoint déléguée à la Jeunesse et de Josette Martin, Conseillère municipale. Avant le début de la séance, le Maire, Frédéric Bourdin a félicité nos diplômés.



## Exposition

### Entrez dans le monde imaginaire d'Irina Moro

Rendez-vous artistique du début d'année, l'exposition « Les Domontois ont du Talent » est de retour. Jusqu'au 22 janvier, le service événementiel et la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry vous proposent de découvrir les peintures d'Irina Moro, artiste originaire d'Ukraine installée dans la commune.

C'est une exposition aux accents multiples. À l'image du parcours original de sa créatrice, Irina Moro, pétillante artiste originaire d'Ukraine. De son pays natal, Irina s'est, en effet, envolée à 21 ans pour l'Italie et le soleil de Naples, avant de finalement poser ses valises et ses pinceaux à Domont en 2018 pour rejoindre son compagnon et futur mari. Vous l'aurez compris, l'artiste n'a pas peur de voyager et entend bien transporter le public avec son exposition « Un monde imaginaire ». Ouverte le 9 janvier dernier dans le cadre du dispositif « Les Domontois ont du Talent », elle regroupe une cinquantaine d'œuvres peintes par la créatrice depuis 2011, année de ses débuts artistiques en Italie.

#### Toute une palette de compétences

Habile pinceau en main, Irina Moro n'en est pas moins une touche-à-tout. Ancienne étudiante en école de mode, Irina a étudié l'orthodontie en Ukraine mais aujourd'hui n'exerce pas ; elle se concentre pour le moment sur l'apprentissage de la langue française avant de se lancer dans le monde du travail.

#### Couleurs et positivité

Des tableaux teintés de « symbolisme » et de « figuratif », ses deux styles de prédilection. À la clé, un univers coloré tout droit sorti de l'imagination de la Domontoise. « Je voulais donner de l'esérance avec mes tableaux et exprimer mon imagination avec des choses colorées et



positives », explique-t-elle, dans un français déjà très bon. Faire de son art une chose positive, c'est aussi s'engager pour la jeune ukrainienne, qui n'a pas hésité par le passé à faire don de deux de ses tableaux en faveur d'une vente de charité. Si elle avait déjà présenté ses créations à Rueil-Malmaison dans le cadre d'une exposition collective, ou en Italie, notamment autour du thème de Louis XIV et les dames de la cour, Domont sera le cadre de la toute première exposition individuelle en France d'Irina Moro... et sans doute pas la dernière. Avec environ 80 toiles réalisées, la peintre aimerait trouver des galeries à Paris pour exposer et vendre ses œuvres.

**Médiathèque  
Antoine de Saint-Exupéry**  
66, avenue Jean Jaurès  
Tél : 01 74 04 22 10  
[www.domont.fr](http://www.domont.fr)  
Instagram : @irinamoroart/@rinagalleryart



## LES DOMONTOIS ONT TOUJOURS AUTANT DE TALENT

Chaque année, le service événementiel de la commune organise son cycle d'expositions « Les Domontois ont du Talent ». Un appel à candidature qui entend mettre à l'honneur un ou plusieurs artistes peintres, sculpteurs, écrivains ou encore dessinateurs, originaires de Domont. Les lauréats ont ainsi l'opportunité de présenter leurs œuvres à la médiathèque. **Renseignements : 01 39 35 56 16**

## LES ÉLÈVES DU CENTRE GEORGES BRASSENS EXPOSENT

Du 12 décembre au 4 janvier, les élèves de l'atelier peinture du Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens ont exposé leurs œuvres à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. L'occasion également pour le public de découvrir les travaux d'Olivier Mélando, professeur d'Arts Plastiques au centre Brassens. L'ensemble des artistes a pu se retrouver le 14 décembre dernier à l'occasion du traditionnel vernissage.



## APRÈS-MIDI THÉÂTRE AVEC LE CENTRE GEORGES BRASSENS

Le 25 janvier, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens et la Brigade d'Agitateurs De la Jeunesse vous proposent de découvrir leur spectacle « Quand on parle du loup » à l'amphithéâtre du lycée de Domont. Au programme, deux représentations organisées à 14h30 et 17h30. Un moment convivial à partager en famille.

Le Centre Georges Brassens et La Brigade d'Agitateurs De la Jeunesse présentent

### QUAND ON PARLE DU LOUP...

Spectacle récré-actif

Tout public à partir de 4 ans

Amphithéâtre du Lycée de Domont

Entrée : 8€ (5€/3€ pour les adhérents)

2 séances : Samedi 25 janvier 2020 à 14h30 et à 17h30

Mise en scène : Mélanie Sarrailh / No pas gêler sur la voie publique.

Réservation / billetterie :  
Centre Georges Brassens - 01 39 91 50 69  
[contact@centregorgesbrassens.fr](mailto:contact@centregorgesbrassens.fr)



## Gym'Après Cancer : le sport au service de la santé

Environ 3 millions de personnes sont ou ont été atteintes par un cancer en France. Il est important chez ces patients de maintenir une santé optimale et de minimiser les effets délétères du cancer et de ses traitements (fatigue, surpoids, stress, anxiété, déconditionnement physique et inactivité physique). La Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV) propose aux personnes en soin ou rémission des cours gratuits de gymnastique – financés par la Ligue contre le cancer 95 – pour donner un nouvel élan à leur corps et à leur moral.

Plusieurs essais thérapeutiques et méta-analyses montrent l'effet bénéfique de l'activité physique régulière, pendant et/ou après les traitements du cancer sur la survie des patients d'une part, et sur la qualité de vie après le cancer d'autre part. La pratique sportive permet de réduire la fatigue due aux traitements et limite les rechutes. Ainsi, la FFEPGV a mis en place dans toute la France des séances de gymnastique destinées aux patients touchés par le cancer. À Domont, c'est Valérie Geoffroy Menat, éducatrice sportive spécialisée APA (Activités Physiques Adaptées) qui dispense le cours hebdomadaire. Comme elle l'explique, « le programme Gym'Après Cancer est conçu comme une passerelle pour redonner le goût au sport et conforter l'estime de soi des participants. »

### Un programme adapté

Gym'Après Cancer se déroule sur l'année sportive, de septembre à juin (hors vacances scolaires), chaque lundi de 18h15 à 19h15 au Gymnase Charles de Gaulle. 4 thématiques sont explorées durant l'année :

- la motricité générale (équilibre et habiletés motrices) car les personnes concernées sont souvent inactives et peu sportives à leur arrivée,
- l'aptitude cardio-respiratoire face au manque d'activité et à la fatigue des participants accrus par la maladie et les traitements,

- la force musculaire pour améliorer les gestes de la vie quotidienne et parfois faire face à une chirurgie mutilante,
- l'approche sensorielle du corps (souplesse et communication motrice) pour des personnes en rupture avec celui-ci.

La section Gymnastique Volontaire Domontoise, qui détient le Label Qualité Club Sport Santé, prête le matériel.

### De multiples effets

Par le choix des activités, la progressivité des contenus élaborés, la différenciation des modalités de mise en œuvre, la formation de ses animateurs, le programme Gym'Après Cancer accompagne les personnes aux différents stades de la maladie. En leur permettant d'acquérir une connaissance fine de leur corps, on favorise l'amélioration de la santé psychologique et de la valeur physique perçue. Reposant sur une pratique conviviale dans le cadre associatif, il réduit l'isolement et favorise l'insertion sociale en offrant les perspectives d'une pratique d'activité physique autonome. Conformément aux objectifs fédéraux, l'accent est mis sur les relations sociales tissées au cours des séances. Le cours hebdomadaire crée un environnement favorable aux échanges.



Les liens se nouent au cours de l'année et en fonction des affinités. « On est là pour faire les choses ensemble et être ensemble. La séance permet d'oublier un peu la maladie. On ne parle pas des soucis pendant le cours mais dans les vestiaires chacun peut donner ou recevoir des conseils » précise Valérie Geoffroy Menat. Le temps autour de la séance est ainsi un moment privilégié de communication pour que le sport ne devienne plus qu'un prétexte, ou presque...

**Renseignements :**  
Valérie Geoffroy Menat  
☎ 01 34 73 93 19 ✉ val.menat@yahoo.fr

## Un début d'année sur les chapeaux de roue pour l'US Domont Cyclisme

Comme chaque début d'année, l'US Domont cyclisme organisait le 5 janvier dernier sa compétition de cyclo-cross « Souvenir Pierre Hutsebaut ». Un rendez-vous, toujours organisé au stade des Fauvettes, qui a réuni quelque 160 participants et participantes de toute l'Île-de-France répartis en 7 catégories. Parmi eux, Jimmy Turgis, coureur professionnel de la formation Vital Concept-B&B Hotels, aussi à l'aise sur la route que sur les terrains accidentés, qui s'est imposé devant Cyril Bazin, fleuron de l'US Domont Cyclisme. De véritables



acrobates qui devaient éviter les pièges d'un parcours toujours aussi exigeant, à bord de vélos de route équipés de pneus crantés.

Les meilleurs athlètes de cette journée ont été récompensés lors des podiums organisés en présence du Maire de Domont, d'Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint, de Christiane Dessus, la fille de Pierre Hutsebaut, et de Madame Joseline Iop, de la caisse du Crédit Mutuel, partenaire de l'événement. Une belle réussite pour Céline Hutsebaut et la quarantaine de bénévoles mobilisés tout au long des trois jours nécessaires à la préparation et à l'organisation de cette journée. « Un beau travail a été réalisé avec de nombreux bénévoles présents et un très bon travail des services techniques et du gardien », salue la présidente de l'US Domont.

Autre motif de satisfaction, la belle participation à noter chez les plus jeunes cyclistes de l'association domontoise, dont une quinzaine de participants était au départ. De quoi confirmer l'engouement



constaté cette saison au sein de l'école de cyclisme du club, avec une hausse de ses effectifs chez les jeunes. Toujours aussi dynamique, l'US Domont Cyclisme recherche actuellement de nouveaux partenaires pour l'aider à mener à bien plusieurs projets.

## Cross du Domont Athlétisme

Le 7 décembre, le Domont Athlétisme organisait son traditionnel cross au stade des Fauvettes. Les athlètes ont pu s'affronter lors de 9 courses organisées allant de 720 mètres à plus de 8 kilomètres en fonction de leur âge et de leur sexe.

À noter cette année encore la participation de l'association domontoise Crocus Blanc, qui œuvre aux côtés des personnes en situation de handicap mental ou psychique.



## L'écho des clubs

### LES KARATÉKAS DOMONTOIS À L'OPEN PARIS

Plus de 50 adhérents de tous âges du Karaté Club de Domont sont invités par le club à l'Open Paris Karaté – Premier League qui se déroulera du 24 au 26 janvier au stade Pierre de Coubertin. Les meilleurs mondiaux s'y donnent rendez-vous chaque année. Cette édition est une étape du calendrier 2020 de la Fédération Mondiale de Karaté (WKF) comptant pour le parcours de qualification olympique, le « Tokyo 2020 Standing ». La section Elites du club aura l'opportunité d'assister à des éliminatoires de haut niveau, très instructives pour elle dans le cadre de sa préparation aux prochaines compétitions.

Le club remercie la mairie qui met le car de la ville à sa disposition pour ce déplacement en groupe et permet ainsi à tous les membres d'assister à cette manifestation internationale.



### LE NOËL DES PETITS KARATÉKAS

Mercredi 18 décembre, le Karaté Club de Domont fêtait Noël. Pour l'occasion, la troupe d'improvisation La Ménagerie de l'improbable est venue faire le show sur le tatami. Après la représentation, les petits karatékas ont reçu un Père Noël en chocolat et dégusté un petit verre de sirop.



### SUR LE PODIUM

Félicitations au Domontois Cyril Bazin, membre de l'US Domont Cyclisme, pour sa performance à la coupe de France cyclo-cross à Bagnoles de l'Orne. Il a obtenu la 3<sup>e</sup> place du podium en catégorie Master 2.



### ESSAI TRANSFORMÉ

Les seniors du Stade Domontois Rugby Club affronteront Soissons le dimanche 19 janvier au stade des Fauvettes. Dès 13h30 pour l'équipe B et à 15h pour l'équipe A. Allez le SDRC !

## Un cabaret cirque pour Noël

Le 14 décembre, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens organisait un grand cabaret cirque de Noël au gymnase des Grands Jardins. Au programme, des numéros de hauts vols assurés par des professionnels et des présentations des jeunes artistes de l'école de cirque « Happy Hands » ! Un moment aussi spectaculaire que convivial qui a séduit le public. Le même jour, le centre organisait son Noël solidaire, toujours très apprécié des familles.



## Concert intergénérationnel de Noël

Le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens a organisé le 18 décembre un concert de Noël pour les seniors de la résidence Hélène Moutet. Un répertoire de Noël a été chanté par la chorale seniors « Y'a de la voix » (atelier le jeudi matin à la résidence) et la chorale enfants « Les apprentis chanteurs » (atelier le mercredi après-midi au centre). Les 2 chorales réunies – animées par la même chef de chœur Stella Moratello - ont permis d'offrir un concert intergénérationnel inoubliable.



## Applaudissements pour le Festival du Conte

Le Festival du Conte en Val-d'Oise s'est clôturé en beauté le 11 décembre avec le spectacle « Grande comme le pouce ». 70 spectateurs ont applaudi la prestation d'Irma Casteras-Helou et François Mosnier à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. Leur conte musical et sonore a transporté les enfants dans le monde magique de Patoufette, raconté dans deux langues, français et catalan. Avec la musique et la création sonore de François Mosnier, le spectacle sort de l'espace de jeu pour emporter le public dans une rue, un jardin, une cuisine, la lune... Un beau voyage. Cette année encore, le Festival du Conte a rencontré un vif succès. Toutes les séances ont affiché complet et ont ravi petits et grands. Plus de 450 personnes ont pu profiter de la belle programmation de la médiathèque. Rendez-vous l'année prochaine !



## noël gourmand pour les seniors

Le 19 décembre, le service Animations Seniors organisait sa traditionnelle distribution de colis de Noël aux seniors de la commune. Les 65 ans et plus avaient reçu un courrier les invitant à venir retirer leur cadeau à la Salle des Fêtes. Tous ont pu repartir avec du chocolat, pour les 65-69 ans, ou avec un panier garni de nombreuses gourmandises pour les plus âgés. Au total, 370 colis « couples », 650 colis individuels et 210 boîtes de chocolats ont été distribués le jour J par différents élus. Les bénéficiaires n'ayant pas pu se déplacer pouvaient également retirer leur colis auprès du service événementiel.



## Dîner en famille à la résidence Hélène Moutet

Samedi 14 décembre, la résidence Hélène Moutet était placée sous le signe de la fête et de l'émotion. Marie Dabin, la directrice, et son personnel ont organisé une soirée dansante pour les habitants et leur famille. Les seniors ont été heureux de célébrer Noël avec leurs proches.



## NOËL AU COLLÈGE

Jeudi 19 décembre, le collège Aristide Briand a organisé son traditionnel déjeuner de Noël. En présence du Principal, Marc Murgia, et du Maire Frédéric Bourdin, les collégiens ont profité de ce repas de fin d'année pour échanger sur leurs projets. Bonne réussite à tous ces jeunes plein d'avenir.



## Un loto pour la bonne cause

Dimanche 12 janvier, l'association paroissiale Sainte Madeleine organisait son loto à la Salle des Fêtes avec le soutien amical de l'AFFI. Cet événement, qui a réuni de nombreux participants venus de Domont et ses alentours, permet de financer les multiples activités de l'association, notamment ses œuvres sociales au service des personnes fragilisées. Bravo à l'ensemble des bénévoles de porter cette manifestation et merci aux fidèles donateurs pour leurs lots très appréciés.



## À venir

### > Mardi 21 janvier

Le Club Féminin vous propose 2 visites guidées du Quartier Chinois à Paris 13<sup>e</sup> à 10h et 14h30  
Tél : 06 24 38 80 87

### > Jeudi 23 janvier

L'Association Domontoise Franco-Polonoise (ADFP) organise une soirée conviviale d'initiation à la langue polonoise de 20h à 21h30, Salle Victor Basch 1, 11 rue de la Mairie.  
Tél : 07 68 63 64 59

### > Samedi 25 janvier

Le CCFM vous propose une exposition « Charlie Chaplin, l'Homme-Orchestre » à la Philharmonie de Paris.  
andre.dohollou@wanadoo.fr

### > Samedi 1<sup>er</sup> février

50<sup>e</sup> anniversaire du CCFM et assemblée générale.  
andre.dohollou@wanadoo.fr

### > Jeudi 6 février

L'Association Domontoise Franco-Polonoise (ADFP) organise une soirée conviviale d'initiation à la langue polonoise de 20h à 21h30, Salle Victor Basch 1, 11 rue de la Mairie.  
Tél : 07 68 63 64 59

### > Mardi 11 février

Le Club Féminin vous propose une visite guidée de la Tapisserie des Gobelins à 15h - Paris 13<sup>e</sup>  
Tél : 06 24 38 80 87

## DISTRIBUTION GRATUITE DE GRAINES DE TOMATES ANCIENNES

L'association Les Jardins d'Alain vous offre des graines de variétés anciennes de tomates le samedi 1<sup>er</sup> février de 9h à 12h à la salle Victor Basch, 11 rue de la Mairie. En partenariat avec l'association Jardins de Tomates de Landiras, une soixantaine de diverses variétés de toutes les couleurs sera distribuée. Les bénévoles vous accueilleront et vous conseilleront.

Pré-inscription et renseignements : 06 75 25 44 40 - contact@lesjardinsdalain.fr



## Les mercredis gourmands

Jusqu'aux vacances d'hiver, venez profiter de l'ouverture des salles au SMJ les mercredis après-midi et prendre le goûter entre amis de 14h à 17h

En plus des activités liées, le SMJ vous propose :

- Mercredi 22 janvier : Gâteau au yaourt et manucure
- Mercredi 29 janvier : Pain perdu et tournoi de jeux vidéo
- Mercredi 5 février : Feuilleté au chocolat et tournoi de ping-pong

Renseignements au Service Municipal Jeunesse : 83 rue Armand Bréant 95330 DOMONT / 01 34 39 23 95 / gjeunesse@domont.fr

## Don de sang DOMONT

### SALLE DES FETES

### Mercredi 29 janvier 2020

### de 15h à 19h30

### Parc de l'Hôtel de Ville

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

www.donsang.efs.sante.fr

# PROGRAMME du 17/01 au 28/01

Plein tarif : 8,20€ / Tarif - 18 ans : 4,50€  
- 26 ans, étudiant, demandeur d'emploi, famille nombreuse, + 60 ans : 6,00€  
Tarif groupe : 4,00€ / Abonnés : 5,50€  
Séance du matin : 5,50€ / Séance ciné Senior : 5,00€  
Supplément numérique 3D : 1,50€ / Lunettes : 1€  
Hors soirées spéciales (opéra, théâtre, concert...)

SEMAINE DU 17/01 au 21/01	PARASITE 202	DOULEUR ET GLOIRE VOST 145	LE TRAITRE VOST 203	LES MISÉRABLES 142	ONCE UPON A TIME VOST 204	Alice et le Maire 143	POUR SAMMA 143	CHARLES ANGELS 143	LA VÉRITÉ 147	LA BONNE ÉPOUSE 145
VENDREDI 17	18h45	-	-	14h00	-	-	-	20h00	18h00	20h00
SAMEDI 18	-	-	-	-	-	14h00	-	-	18h00	-
DIMANCHE 19	18h00	-	-	-	-	-	-	18h00 - 20h00	14h00	-
LUNDI 20	-	18h00	-	-	20h45	-	-	-	14h00	-
MARDI 21	-	-	14h00	-	-	-	-	20h00	18h45	-

SEMAINE DU 22/01 au 28/01	LES VÉTOS 142 (14)	LES FILLES DU DOCTEUR MARCH 204 (14)	SOL 143 (14)	SAMSAM 143
MERCREDI 22	14h00	18h00 - 20h30	18h00 - 19h00	-
JEUDI 23	18h00 - 19h00	20h30	14h00	-
VENDREDI 24	18h30	14h00 - 20h00	18h30	-
SAMEDI 25	18h00 - 20h00	18h00	14h00	AVANT-PREMIÈRE 18h00
DIMANCHE 26	18h30	14h00 - 20h30	18h30	-
LUNDI 27	14h00 - 20h30	-	18h00 - 19h00	-
MARDI 28	18h00	18h00	14h00 - 20h00	-

12, allée Sainte Thérèse - 95330 DOMONT  
www.domontcinema.com 09 60 39 45 09

## Programme des activités seniors 2020

### Vendredi 7 février

Remise à niveau du code de la route

14h30 - Salle des Fêtes

Inscription du 21 janvier au 4 février

au service animation

01 39 35 55 39 - animation@domont.fr

### Dimanche 23 février

Journée cabaret au P'tit Baltar à Nesle

dans la Somme - Départ : 10h - Parc de l'Hôtel de Ville & 10h15 - Les Tournesols  
Participation : 42 €

Attention : 100 places maximum

Inscription aux Tournesols

Mardi 28 janvier de 9h à 12h

Service Animations Seniors - 01 39 35 55 39 - animation@dom

## DOMONT

### Rentrée de septembre 2020

### Inscriptions scolaires

### Jusqu'au 3 avril 2020

Venez retirer votre dossier d'inscription au service Enfance, un rendez-vous vous sera alors donné pour l'inscription définitive.

Pour les enfants nés jusqu'au 31/12/2017 ou toute nouvelle scolarisation sur Domont

Service Enfance - 47, rue de la Mairie - 95330 Domont - 01 34 39 21 40

## DOMONT

# CLUB MANGA

Le club est ouvert à tous à partir de 13 ans, adhérent ou non à la médiathèque.

Première séance du Club Manga

**Samedi 1<sup>er</sup> février 2020**

**de 14h30 à 15h30**

66, avenue Jean Jaurès  
Inscription obligatoire : 01 34 39 23 12

## La CAF vous informe...

La CAF a annoncé la mise en place de l'évolution du mode de calcul des aides au logement en janvier 2020. Pour des raisons techniques, cette évolution est décalée à avril 2020.

Les allocataires concernés ont été informés par courriel ou courrier de ce report. Aucune démarche n'est à effectuer.

Comme chaque mois, les allocataires recevront automatiquement le versement de leur aide au logement :

- le 5 janvier, ils recevront le paiement de leur aide au logement de décembre 2019.
- le 5 février, comme chaque année, les droits des allocataires sont recalculés avec leurs ressources d'il y a deux ans, c'est-à-dire leurs ressources 2018. En février, ils recevront donc le versement de leur aide au logement de janvier 2020 actualisé avec les nouvelles ressources prises en compte.
- le 5 mars et 5 avril, ils recevront le paie-

ment de leur aide au logement de février et mars. Si l'allocataire n'a pas signalé de changement de situation familiale ou professionnelle à la CAF, le même montant que celui de février lui sera versé en mars et avril.

- en avril 2020, mise en place de l'évolution de l'aide au logement. Elle sera désormais calculée avec les ressources des allocataires des 12 derniers mois permettant ainsi de mieux s'adapter à leur situation (« APL en temps réel »). Le paiement interviendra le 5 mai 2020.

**CAF du Val-d'Oise**  
**Quartier de la Préfecture**  
**2 place de la Pergola**  
**95018 Cergy-Pontoise Cedex**  
**Renseignements :**  
0 810 25 95 10 Service 0,06 € / min + prix appel du lundi au vendredi de 9h à 16h30  
**Pour les étudiants :**  
0 810 29 29 29 Service 0,06 € / min + prix appel Du lundi au vendredi de 9h à 16h30  
**www.caf.fr**

## LES CONSEILS DE L'AVOcate

### LA SURVEILLANCE DES MAILS PAR L'EMPLOYEUR

Les emails échangés par le salarié via sa messagerie professionnelle sont présumés avoir un caractère professionnel et l'employeur peut les consulter même lorsque le salarié est absent.

Il existe cependant quelques tempéraments à ce principe tenant compte du droit au respect de la vie privée du salarié.

Ainsi, l'usage de la messagerie professionnelle à titre privé n'est pas interdit même si le salarié utilise l'ordinateur de l'entreprise. Le salarié a donc le droit de transmettre son adresse email professionnelle à ses connaissances privées et d'échanger des mails personnels.

Le salarié devra toutefois prendre le soin d'identifier l'objet de ses mails personnels comme étant privés. Dans ce cas, l'employeur ne pourra pas les consulter.

En l'absence de cette indication, l'employeur est autorisé à les consulter car les messages seront réputés professionnels.

Concernant les mails échangés par le biais de la messagerie personnelle du salarié, l'employeur n'est pas autorisé (sauf autorisation par le juge) à en prendre connaissance et encore moins à les produire en justice en cas de litige.

À savoir : l'employeur a le droit de vérifier les sites internet visités par le salarié durant les horaires de travail et peut sanctionner le salarié en cas d'abus avérés.

### ME FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au Centre Communal d'Action Sociale 18, rue de la Mairie les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis de chaque mois. Renseignements au 01 34 39 19 00

## CARNET

### Naissances

Marwan Benallah, Joshua Besnou, Anouk Bottaro, Clément Caroux Tillier, Anaë Delacroix, Aksel Elhadj, Elena Lardjane, Gabriella Oliveira, Lucas Papazian Rivière, Camil Wafiq, Emma Zhou

### Mariages

Mehdi Boufarnana et Sophie Le Dé

### LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont  
Mairie de Domont - BP 40001  
47, rue de la Mairie 95331 Domont Cedex  
Directeur de la publication : Frédéric Bourdin  
Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation : Agence RDVA - Domont (S. Brianchon, A. Porcu)  
Service Communication - 01 39 35 55 04  
Impression : RAS - 6, avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel  
Tirage : 8 500 exemplaires - Dépôt légal : janvier 2020

